

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 08 avril 2022 à 18 h 00, **salle du conseil municipal en mairie.**

Compte-tenu des contraintes sanitaires imposées par la crise sanitaire (COVID19), la séance se tiendra avec la présence de public et de la presse, toutefois, conformément aux dernières directives, le nombre de personnes sera limité.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2022.

Affaires thermales

Affaires générales

1. Désignation d'un délégué à l'Agence France Locale (AFL) pour la régie des thermes.
2. Convention de déversement, blanchisserie des thermes.
3. Adhésion à AGORASTORE, autorisation de vente de matériel et mobilier, biens immobiliers appartenant à la régie.

Affaires financières

4. Actualisation du plan de financement des travaux des thermes.
5. Participation auprès de la fédération thermale Occitanie, salon des thermalies 2022.

Ressources humaines

6. Convention de mise à disposition d'un agent des thermes auprès de la commune.

Affaires communales

Affaires générales

7. Régime des délégations.
8. Désignation d'un délégué à l'Agence France Locale (AFL) pour la commune.

Finances

9. Présentation des orientations budgétaires 2022, politique générale.
10. Conditions de mise à disposition des équipements municipaux aux partis politiques.
11. Remboursement d'avance de frais réalisée par une infirmière dans le cadre de la vaccination des enfants (COVID19), achat de « cadeaux ».

12. Plateforme d'enchères en ligne « WEB ENCHERES pour la vente de matériel et mobilier de la collectivité, changement de dénomination, AGORASTORE et autorisation de vente des biens immobiliers appartenant à la collectivité (terrains, bâtiments à usage d'habitation).
13. Renouvellement de l'aide au Burkina Faso dans le cadre du programme de l'ACAD.
14. Subventions exceptionnelles pour le triathlon de Luchon et le grand prix cycliste de Luchon.

Ressources humaines

15. Création d'un comité social territorial.
16. Ouverture de postes temporaires à la ville, saison 2022.

Travaux

17. Convention d'utilisation de la plateforme de transformation du bois de chauffage avec le lycée professionnel du bois de Montauban de Luchon.

Urbanisme

18. Acquisition d'un terrain et réalisation de travaux de débitage et enlèvement d'arbres.

Action sociale

19. Convention tripartite de partenariat entre le Gérontopôle, la commune et le conseil départemental de la Haute-Garonne.

20. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 01/04/2022,
Le Maire,
Eric AZEMAR.

